



Protection civile

Vaudoise

Catalogue des cours de formation cantonaux

2023

Directive N° 7.002.23

Généralités

La législation fédérale et cantonale sur la protection de la population et sur la protection civile, ainsi que les directives et instructions du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) servent de base pour la planification et l'organisation des services de protection civile en 2023.

L'instruction 2023 sera basée sur la législation cantonale en vigueur depuis le 1^{er} février 2015 ainsi que sur la nouvelle loi fédérale (LPPCi). Elle doit permettre de garantir un fonctionnement et un état de préparation uniformes des Organisations régionales de protection civile (ORPC) sur l'ensemble du canton, selon les axes suivants :

- a) Les écoles de formation (EFB) prévues au Centre cantonal d'instruction (CCI) pour l'instruction de base (instruction de base générale IG et instruction de base spécialiste IS) destinées à la formation des personnes recrutées en protection civile dans les filières initiales qui sont :
 - ❖ Préposé à l'aide à la conduite ;
 - ❖ Préposé à l'assistance ;
 - ❖ Pionnier ;
 - ❖ Préposé au matériel ;
 - ❖ Préposé à l'infrastructure ;
 - ❖ Cuisinier ;
- b) Les cours prévus au CCI et à l'OFPP pour l'instruction complémentaire des spécialistes, les cours de formation pour les cadres et les cours de perfectionnement ;
- c) Les services de protection civile organisés dans les ORPC (cours de répétition et interventions).

La présente directive règle la planification et l'organisation des cours complémentaire spécialistes, des cours de cadres et des cours de perfectionnement décrits sous b).

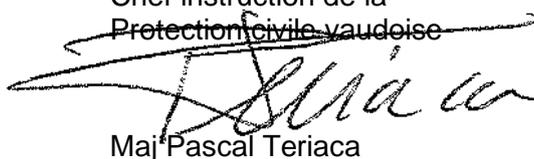
Pour rappel, une directive équivaut à un ordre.

Le présent catalogue des cours 2023 est en ligne sur le site de la protection civile vaudoise :

<https://protectioncivile-vd.ch/mon-cours>

Gollion, le 10.05.22

Chef instruction de la
Protection civile vaudoise



Maj Pascal Teriaca

Table des matières

Généralités.....	1
1 Services d’instruction	4
1.1 Offre de cours	4
1.2 Annulation de cours	4
1.3 Déplacement de dates.....	4
1.4 Inscription aux cours.....	4
1.5 Processus d’inscription	5
1.6 Délai.....	6
1.7 Publication	6
1.8 Internet.....	6
2 Cours de cadres cantonal.....	7
2.1 Priorité du canton	7
2.2 Thématiques	7
2.3 Programme définitif	7
2.4 Inscriptions aux cours.....	7
2.5 Processus d’inscription	7
2.6 Publication	7
3 Filières, fonctions et grades 2023.....	8
3.1 Aide à la conduite 2023	9
3.2 Logistique 2023	10
3.3 Appui 2023	11
3.4 Assistance 2023	12
3.5 Spécialisations sans filière de base attribuée 2023	13
3.6 Formations complémentaires spécifiques pour officiers 2023	15
3.7 Spécialisations spécifiques du détachement cantonal 2023.....	16
4 Catalogue des cours 2023	17
4.1 Explications	17
4.2 Soldats.....	18
4.2.1 AIC.....	18
4.2.2 Cuisine	19
4.2.3 Reconversion dans la cuisine	20
4.2.4 Matériel.....	21
4.2.5 Reconversion dans le matériel.....	22
4.2.6 Infrastructure	23
4.2.7 Reconversion dans les infrastructures	24
4.2.8 Appui technique.....	25
4.2.9 Assistance	26
4.3 Spécialistes	27
4.3.1 Ordonnance de bureau	27
4.3.2 Spécialiste PBC.....	28
4.3.3 Spécialiste conducteur	29
4.3.4 Spécialiste sécurité	30
4.3.5 Spécialiste antichute	31
4.3.6 Spécialiste cordiste	33
4.3.7 Spécialiste sauvetage en profondeur.....	35
4.3.8 Spécialiste bûcheron	37
4.3.9 Spécialiste en éléments naturels	40
4.3.10 Spécialiste sanitaire	41
4.3.11 Spécialiste communication.....	43
4.3.12 Spécialiste drone.....	44
4.3.13 Spécialiste APU.....	45
4.4 Sous-officiers	46
4.4.1 Chef de groupe AIC.....	46
4.4.2 Chef de cuisine.....	47
4.4.3 Chef de groupe matériel.....	48
4.4.4 Chef de groupe infrastructure	49

4.4.5	Chef de groupe transport	50
4.4.6	Chef de groupe appui technique.....	51
4.4.7	Chef de groupe assistance	52
4.4.8	Chef de groupe PBC.....	53
4.4.9	Remplaçant chef de section.....	54
4.5	Officiers de l'échelon compagnie	55
4.5.1	Chef de section	55
4.5.2	Chef de section AIC	56
4.5.3	Chef de section logistique.....	57
4.5.4	Chef de section appui technique.....	58
4.5.5	Chef de section assistance	59
4.5.6	Remplaçant commandant de compagnie	60
4.5.7	Commandant de compagnie.....	61
4.6	Officiers des état-majors de bataillon	63
4.6.1	Officier d'état-major	63
4.6.2	Officier communication	64
4.6.3	Chef AIC.....	65
4.6.4	Chef logistique	66
4.6.5	Chef appui technique	67
4.6.6	Chef assistance.....	68
4.6.7	Chef PBC	69
4.6.9	Commandant de bataillon	70
4.7	Autres cours	71
4.7.1	Officier de piquet	71
4.8	Cours de cadres cantonal	72

Edité par :



**Service de la sécurité
civile et militaire**

Division protection civile

Gollion
Case postale 80
1305 Penthelaz

<http://www.protectioncivile-vd.ch>

1 Services d'instruction

Les services d'instruction organisés en 2023 par la division Protection civile du SSCM, servent à assurer la formation de base et le perfectionnement des astreints, spécialistes et cadres faisant partie des effectifs réglementaires des ORPC.

L'offre de cours 2023 de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) s'adresse en priorité aux membres des organisations d'urgence communales, régionales ou cantonales exerçant une fonction dans les domaines de la conduite, de l'aide à la conduite, de la protection et de l'assistance ainsi que de la protection des biens culturels.

1.1 Offre de cours

L'offre de cours est mise en place par l'état-major cantonal de la Protection civile vaudoise sur la base des besoins recensés.

L'offre de cours de l'OFPP est triée par l'état-major cantonal et seuls les cours qui correspondent au système vaudois sont proposés et publiés dans la présente brochure.

1.2 Annulation de cours

En cas de demandes insuffisantes pour certains services proposés, ces derniers pourront être supprimés et reportés sur l'année suivante.

Le chef instruction cantonal de la Protection civile vaudoise est seul compétent pour annuler des cours cantonaux. Ses homologues des autres cantons font de même pour leurs cours. L'OFPP est compétente pour annuler des cours fédéraux.

1.3 Déplacement de dates

En cas de besoin, les organisateurs se réservent le droit de déplacer les dates d'un cours. Tout changement de date est signalé aux ORPC par un courriel du bureau des cours.

Le chef instruction cantonal de la Protection civile vaudoise est seul compétent pour les cours cantonaux. L'OFPP est compétente pour les cours fédéraux et peut, en tout temps, modifier les dates.

1.4 Inscription aux cours

Les commandants des ORPC définissent les besoins en formation de leur entité. Les inscriptions aux cours par les ORPC doivent correspondre aux besoins réels.

 Les **filières d'instruction** et le **rythme de carrière** doivent être respectés. L'astreint doit avoir au minimum obtenu formellement le grade indiqué par les prérequis lors de l'inscription à un cours qui demande un grade spécifique. Le chef instruction peut refuser une inscription d'un participant qui ne correspond pas aux critères du public cible.

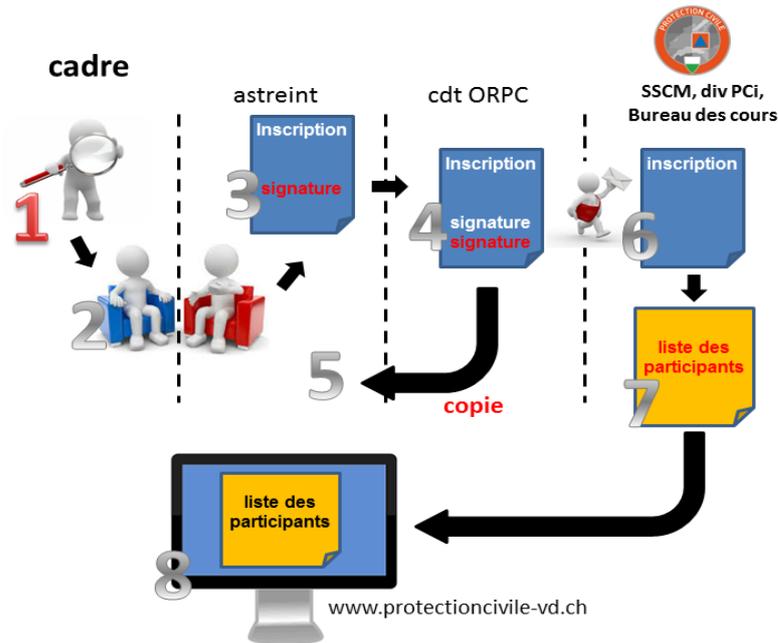
Dans des cas dûment motivés, seul le chef instruction en accord avec le cdt de la Protection civile vaudoise a la compétence d'**abrégé les filières**.

Il est important de noter toutes les possibilités de dates dans l'ordre de ses **priorités**. Le chef instruction cantonal de la Protection civile vaudoise est seul compétent pour décider l'attribution des dates.

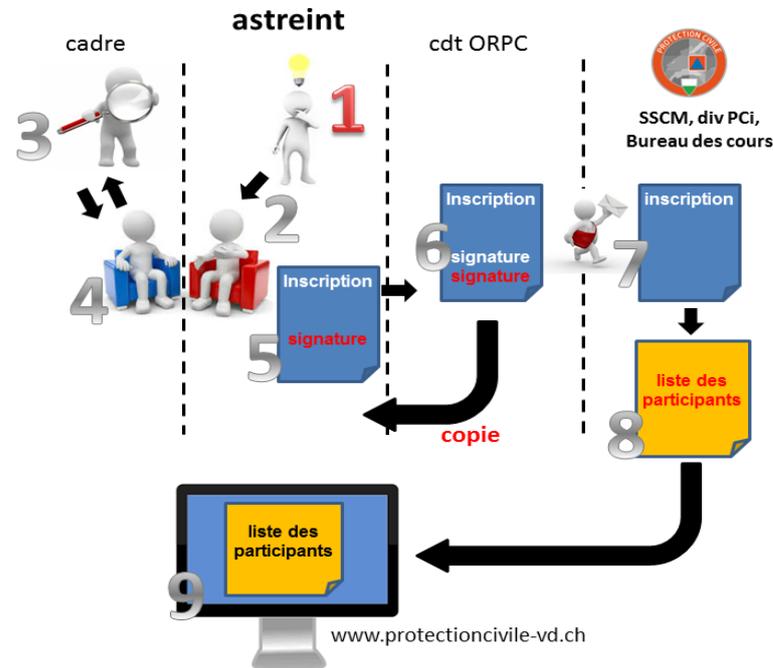
 L'offre mentionne également les **cours hors canton**. Pour ces derniers, c'est le canton receveur qui valide l'inscription. L'astreint qui demande un tel cours doit le justifier sous remarques.

1.5 Processus d'inscription

Les **cadres** recrutent au sein de leur unité en proposant les cours prévus aux astreints repérés pour leurs compétences.



Les **astreints intéressés** peuvent également faire une demande de formation à leurs cadres. Ceux-ci l'autorisent ou non après évaluation. Au minimum, il s'agit d'entendre l'astreint demandeur lors d'un entretien.



Le formulaire d'inscription (site internet) est rempli conjointement entre un cadre et l'astreint prévu pour le ou les cours (un formulaire par personne et par cours). Le cdt de l'ORPC signe le formulaire. L'ORPC garde l'original. L'astreint garde une copie. **Le formulaire scanné est envoyé au bureau des cours de la protection civile vaudoise**



triage.pci@vd.ch

1.6 Délai

Les formulaires **remis avant le vendredi 30 septembre 2022, 12h00** seront pris en compte pour l'organisation des cours (voir point 1.2).

Les formulaires remis **après le délai** doivent suivre le processus suivant :

1. Le responsable de l'instruction de l'ORPC contrôle la disponibilité d'une place au sein du cours via la liste des participants aux cours en ligne.
2. Le responsable de l'instruction de l'ORPC prend contact avec le chef instruction pour lui signifier la demande.
3. En cas de validation de la part du chef instruction, l'ORPC envoie le formulaire d'inscription signé au **bureau des cours**.
4. Attention, seule la version en ligne de la liste des participants aux cours est mise à jour. Aucun tirage n'est envoyé aux ORPC.

Attention, si l'inscription se fait après la date limite de convocation légale, **le formulaire doit être rempli et comporter la mention suivante écrite à la main par l'astreint** sous remarque :



« L'inscription se fait à ma demande, hors délai légal de convocation. J'accepte de ne pas prendre cet argument en cas de dénonciation ou de renvoi du cours. »

Dans un tel cas, aucune demande d'ajournement ne sera prise en compte.

1.7 Publication

Le catalogue des cours et les listes des participants ne sont pas distribués aux ORPC. La seule publication est la mise en ligne sur le site internet.

1.8 Internet

Le catalogue des cours est mis en ligne sur le site de la Protection civile vaudoise. Les cadres des ORPC doivent en informer les astreints de leur unité.

Mi-octobre, les listes des participants aux cours sont publiées sur le site :

<https://protectioncivile-vd.ch/mon-cours>

Nom d'utilisateur : cours

Mot de passe : cours

2 Cours de cadres cantonal

Le cours de cadres cantonal regroupe bon nombre de thématiques importantes sur la même semaine. C'est l'occasion de faire venir un grand nombre d'intervenants extérieurs ainsi que du matériel lourd ou difficile à obtenir pour des cours répartis sur l'année.

2.1 Priorité du canton

Le cours de cadres cantonal a une priorité absolue. Les ORPC doivent garantir la présence du nombre de cadres demandé aux différents modules.

2.2 Thématiques

L'offre du cours est mise en place par l'état-major cantonal de la Protection civile vaudoise sur la base des besoins recensés et en accord avec les autres divisions du SSCM qui y participent.

Toute proposition ou demande spécifique de la part des ORPC concernant une thématique qu'ils aimeraient aborder sera étudiée. Le délai pour le retour des propositions est fixé au **30 juin 2022** par courriel : pascal.teriaca@vd.ch

2.3 Programme définitif

Le programme définitif sera publié au plus vite et envoyé aux commandants des ORPC.

2.4 Inscriptions aux cours

Chaque ORPC dispose d'un certain nombre de places par thème et **doit** y inscrire des professionnels ou des miliciens. Si pour des raisons impératives, un ORPC désire inscrire plus de personnes, il doit en faire la demande au chef instruction cantonal.

2.5 Processus d'inscription

Les commandants des ORPC définissent qui vient suivre quelle thématique.

Le formulaire d'inscription, disponible sur internet et dans la directive 7.003.23, est rempli conjointement entre le Commandant de l'ORPC et le cadre prévu (un formulaire par personne). L'ORPC garde l'original. Le cadre garde une copie et **le formulaire scanné est envoyé au bureau des cours de la protection civile vaudoise**



triage.pci@vd.ch

Délai

Les formulaires d'inscriptions dûment remplis et signés sont à retourner au bureau des cours de la protection civile vaudoise au plus tard le **3 mars 2023, 12h00** dernier délai.

2.6 Publication

La directive pour le cours de cadres est mise en ligne sur le site de la Protection civile vaudoise. Les cdt des ORPC doivent en informer leurs cadres.

Mi-janvier, les listes des participants aux CC cant sont publiées sur le site internet :

<https://protectioncivile-vaudoise.ch/mon-cours>

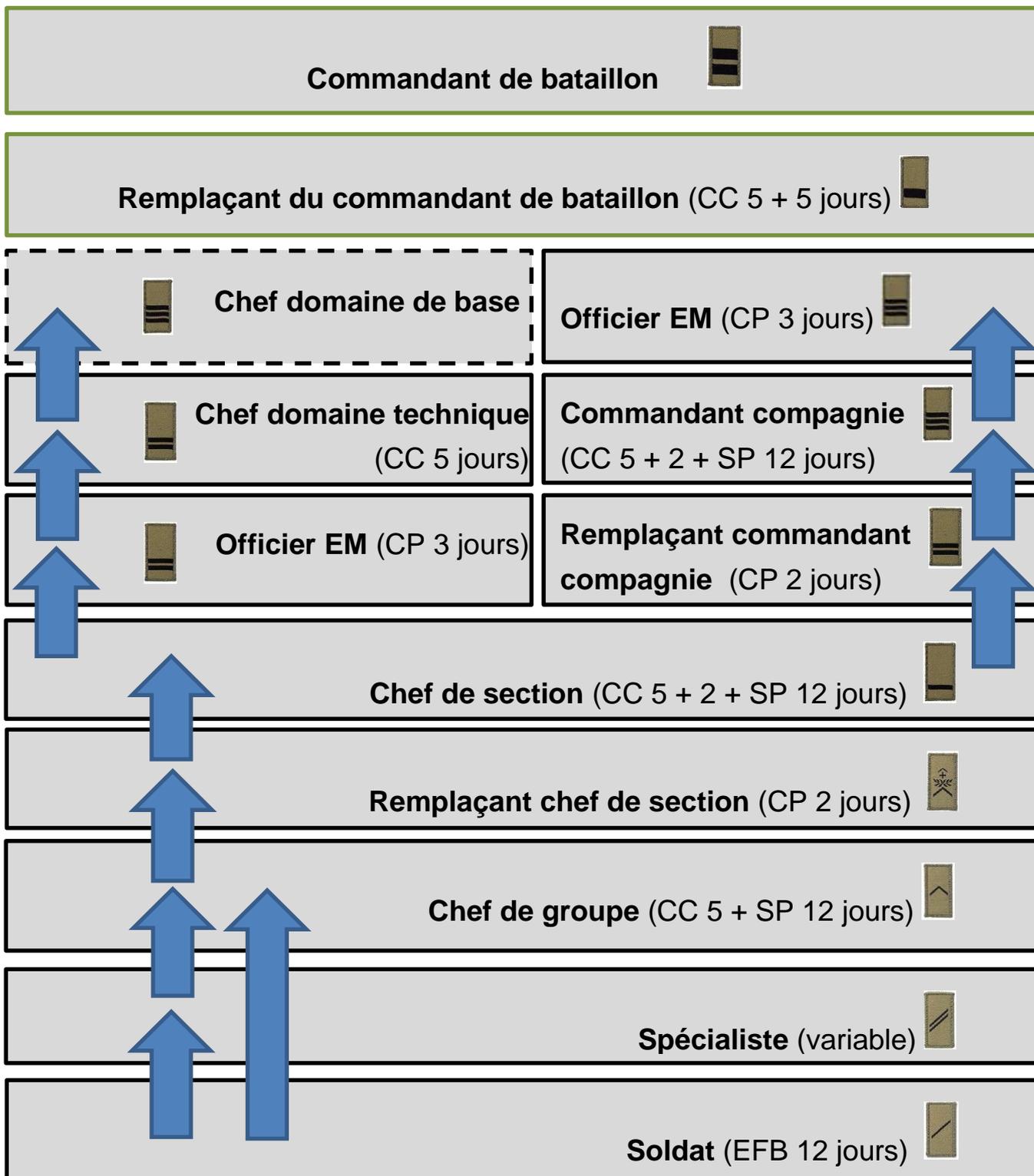
Nom d'utilisateur : cours

Mot de passe : cours

3 Filières, fonctions et grades 2023

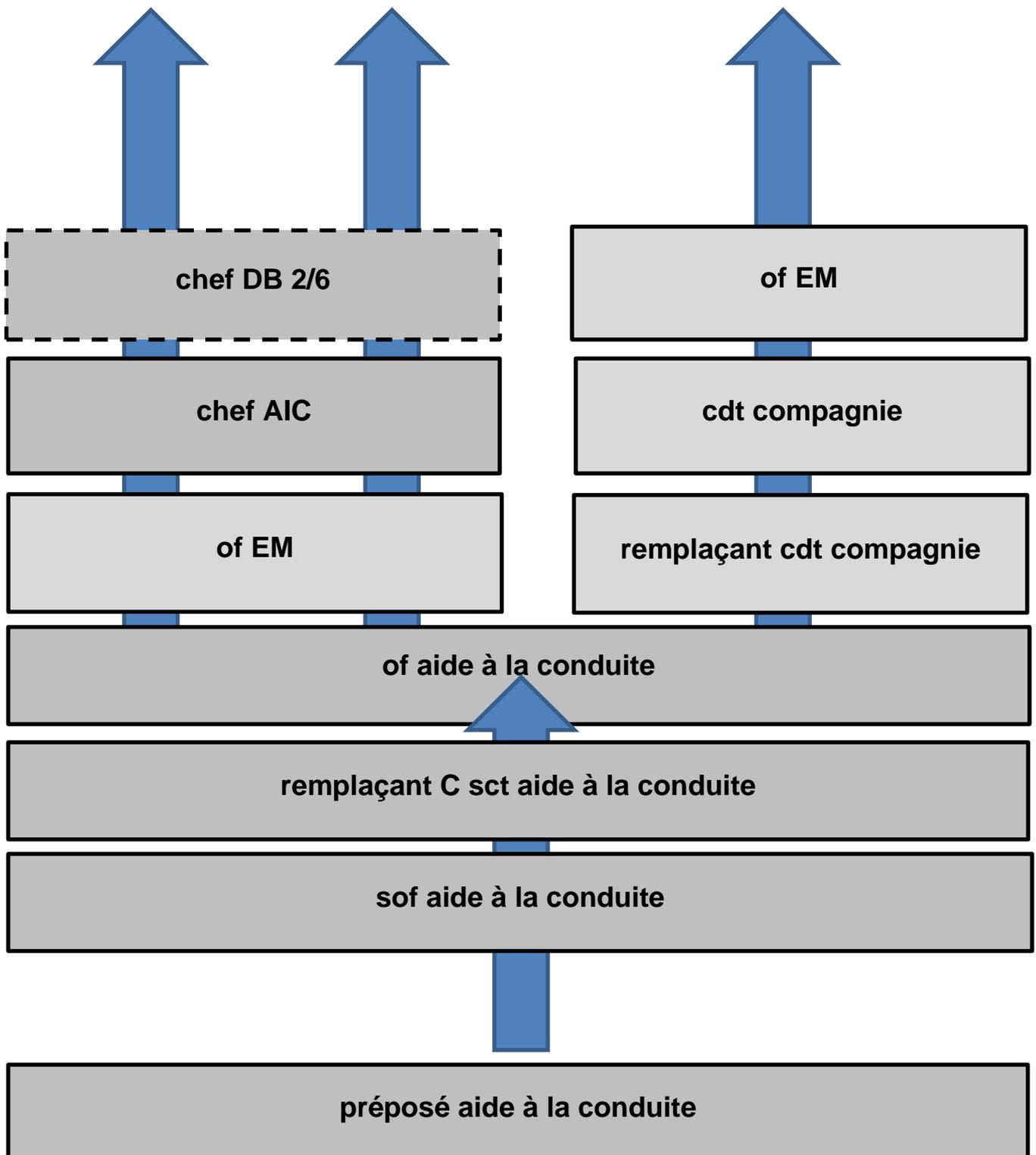
Les filières reprennent les dénominations des activités et des fonctions valables avec PISA (LPPCi, OPCi). Les restrictions au niveau des grades et des filières sont de compétence cantonale.

filières obligatoirement professionnelles



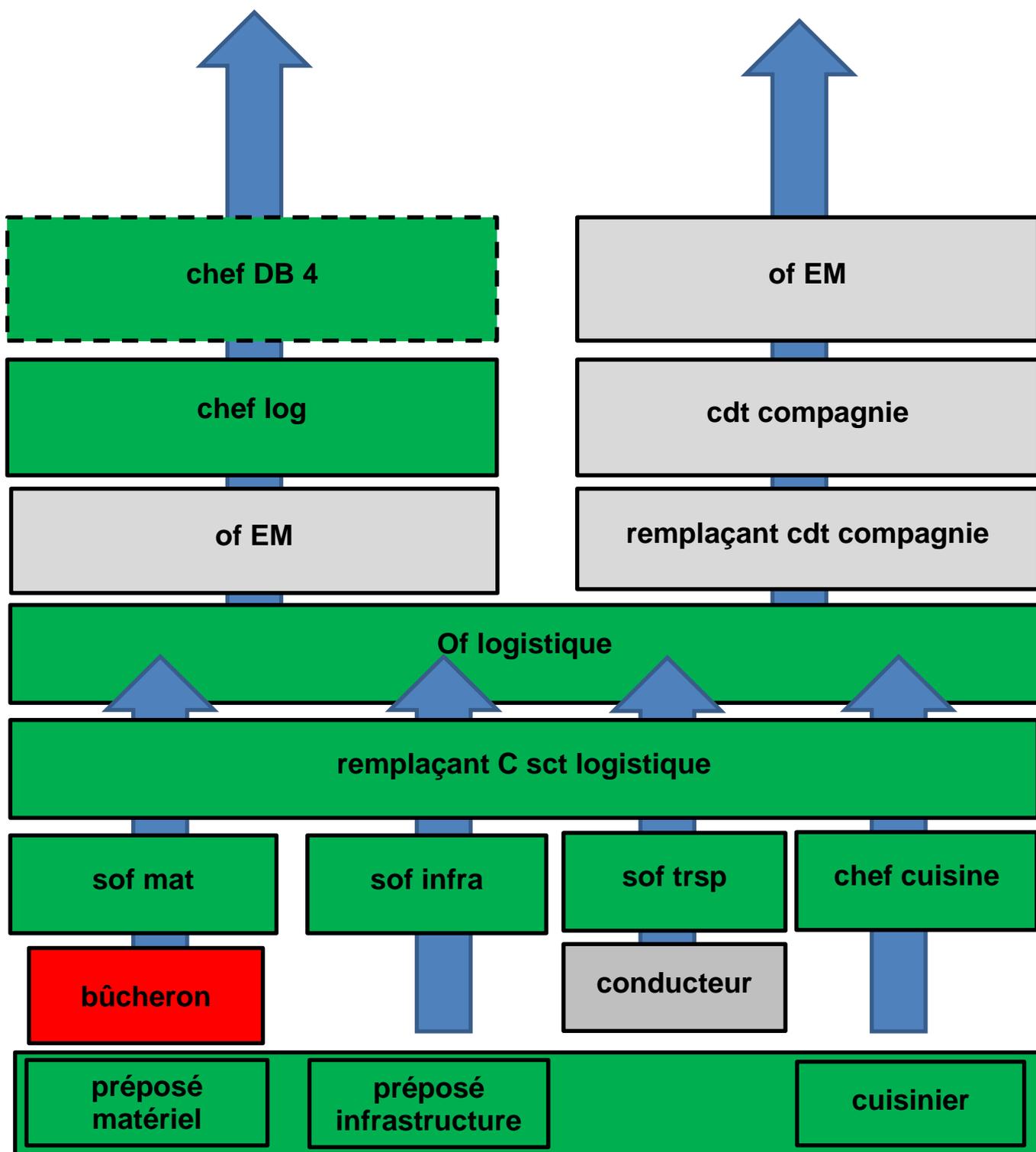
3.1 Aide à la conduite 2023

- Soutenir la conduite des organes de conduite du canton ou des régions ;
- Suivre la situation, analyser et gérer le déroulement des événements ;
- Garantir les liaisons par ondes ou par fil.



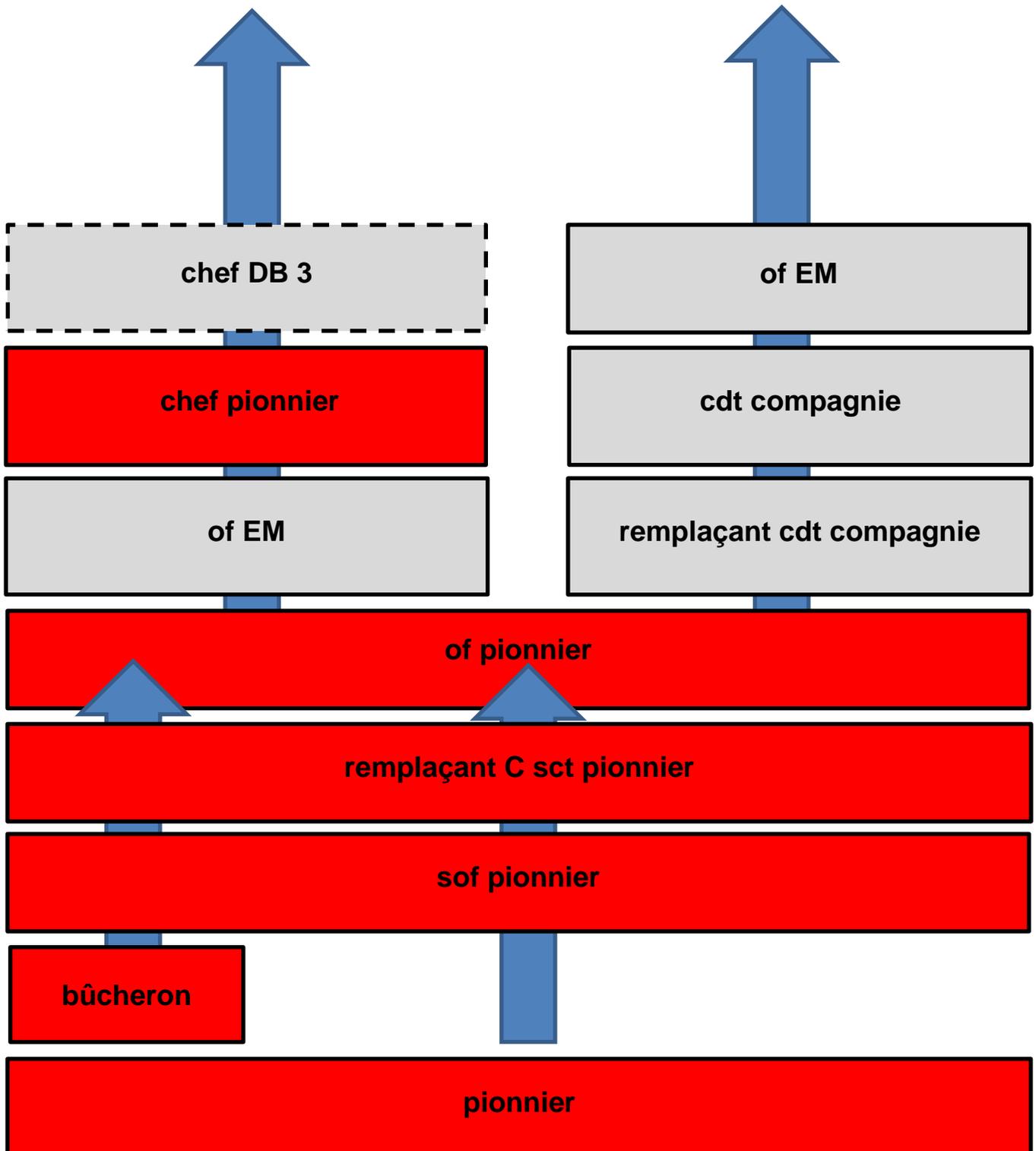
3.2 Logistique 2023

- Garantir le fonctionnement et la mise à disposition du matériel et des constructions de la protection civile ;
- Assurer le ravitaillement des troupes de protection civile, des victimes et des partenaires ;
- Garantir les transports.



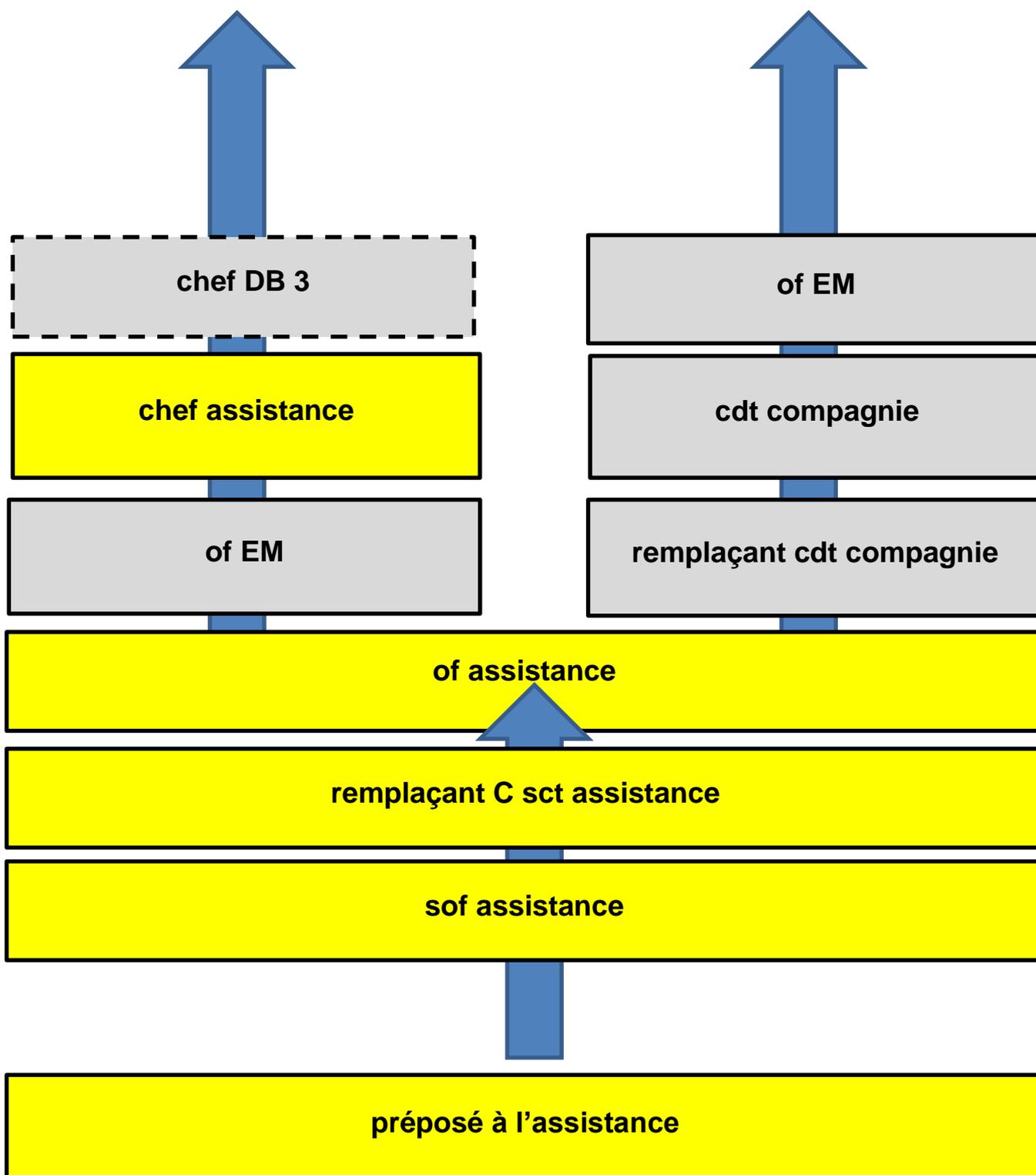
3.3 Appui 2023

- Localiser et sauver des personnes enfouies sous les décombres ;
- Exécuter des travaux de consolidation afin de limiter les dégâts ;
- Créer des infrastructures techniques temporaires sur la place sinistrée ou pour les objets importants ;
- Effectuer des travaux préventifs ou de remise en état ;
- Soutenir les organisations partenaires.

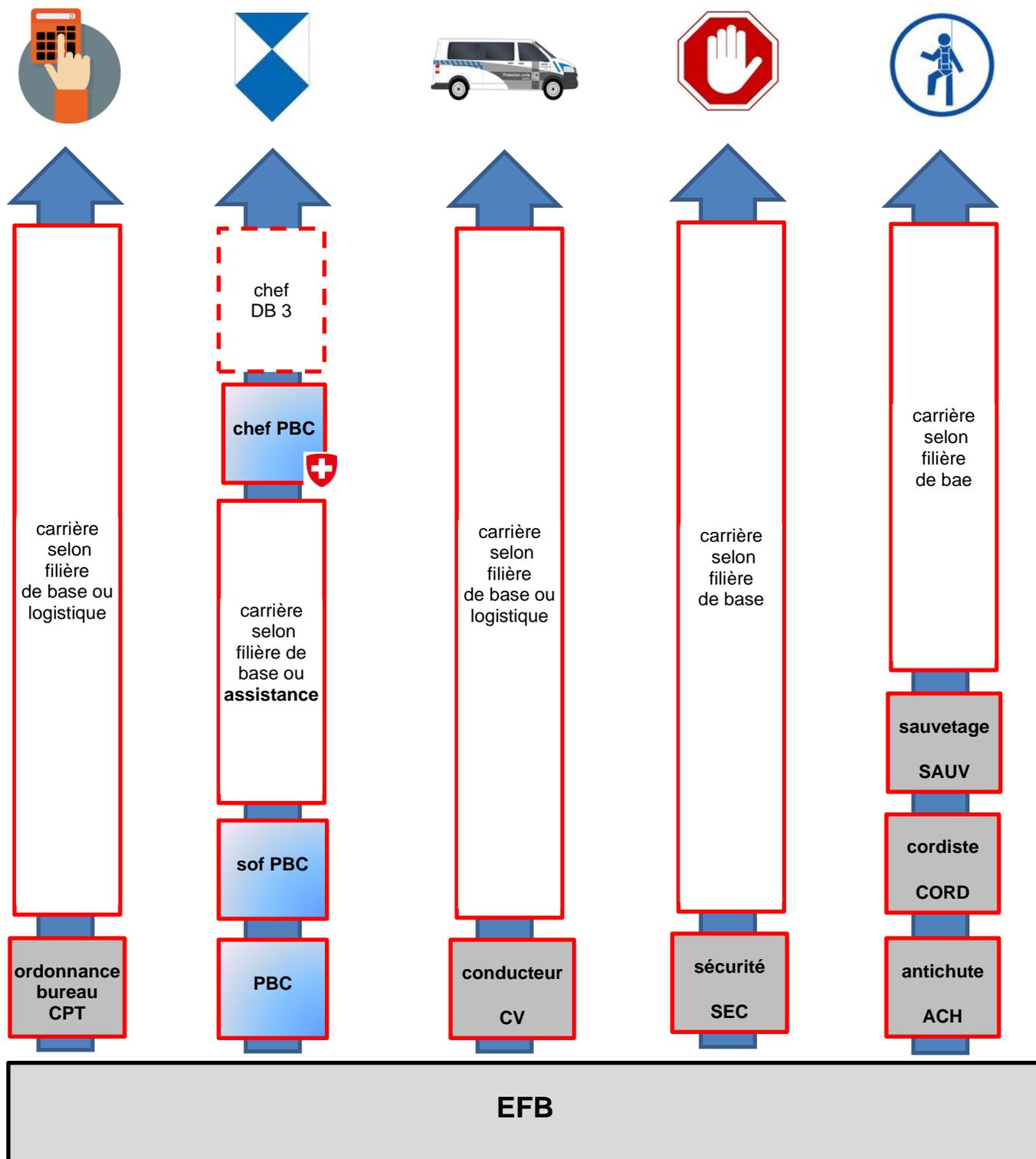


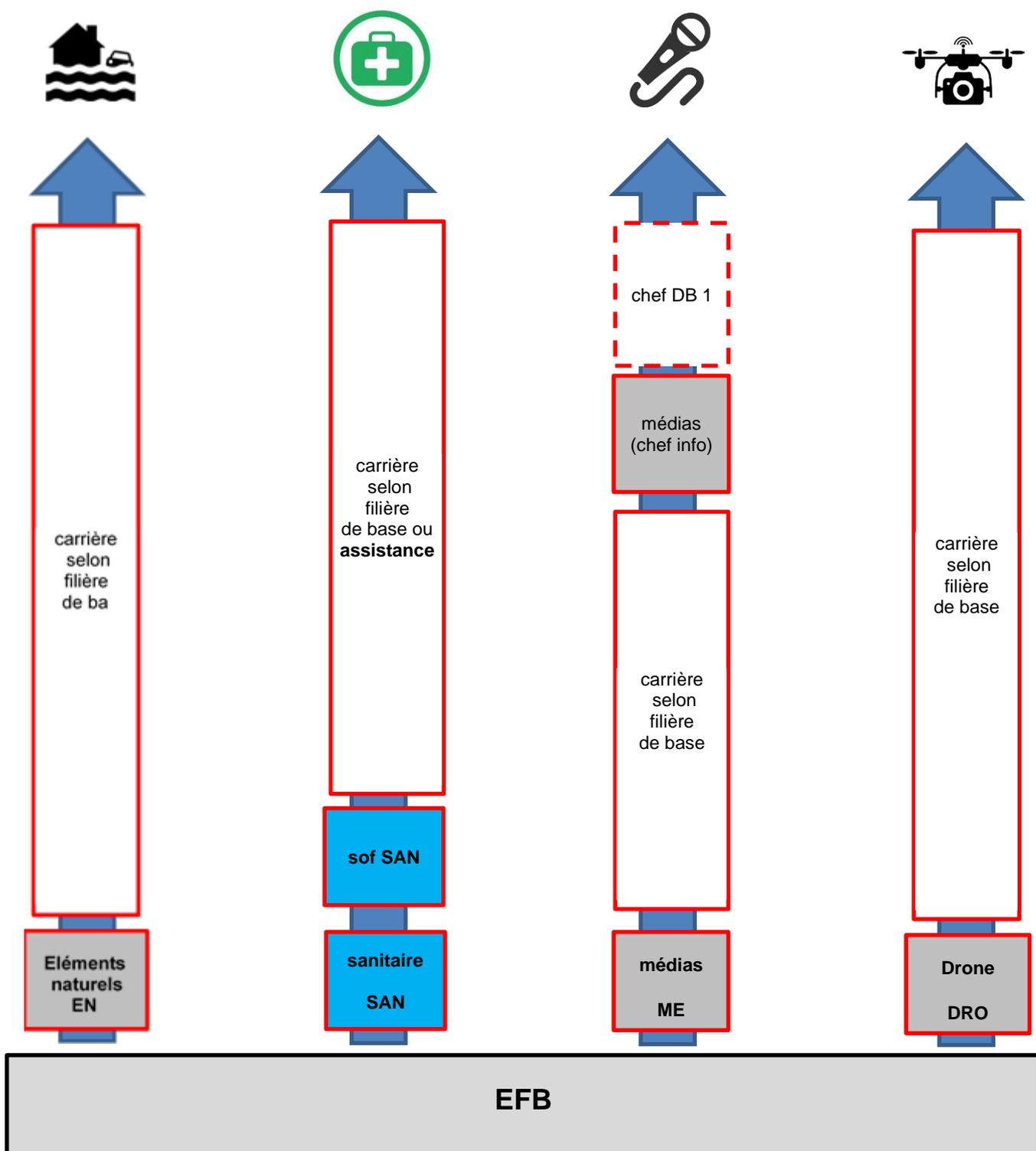
3.4 Assistance 2023

- Prise en charge de personnes en quête de protection (sans-abri, évacués, touristes bloqués, requérants d'asile, etc.) ;
- Soutien émotionnel aux victimes, aux sauveteurs et à leurs proches ;
- Soutien psychologique aux sauveteurs (dét cant) ;
- Appui dans le processus de subsistance ;
- Renforcement des services de la santé publique (aide aux soins dans des homes ou des hôpitaux, aide au transport de blessés, etc.).

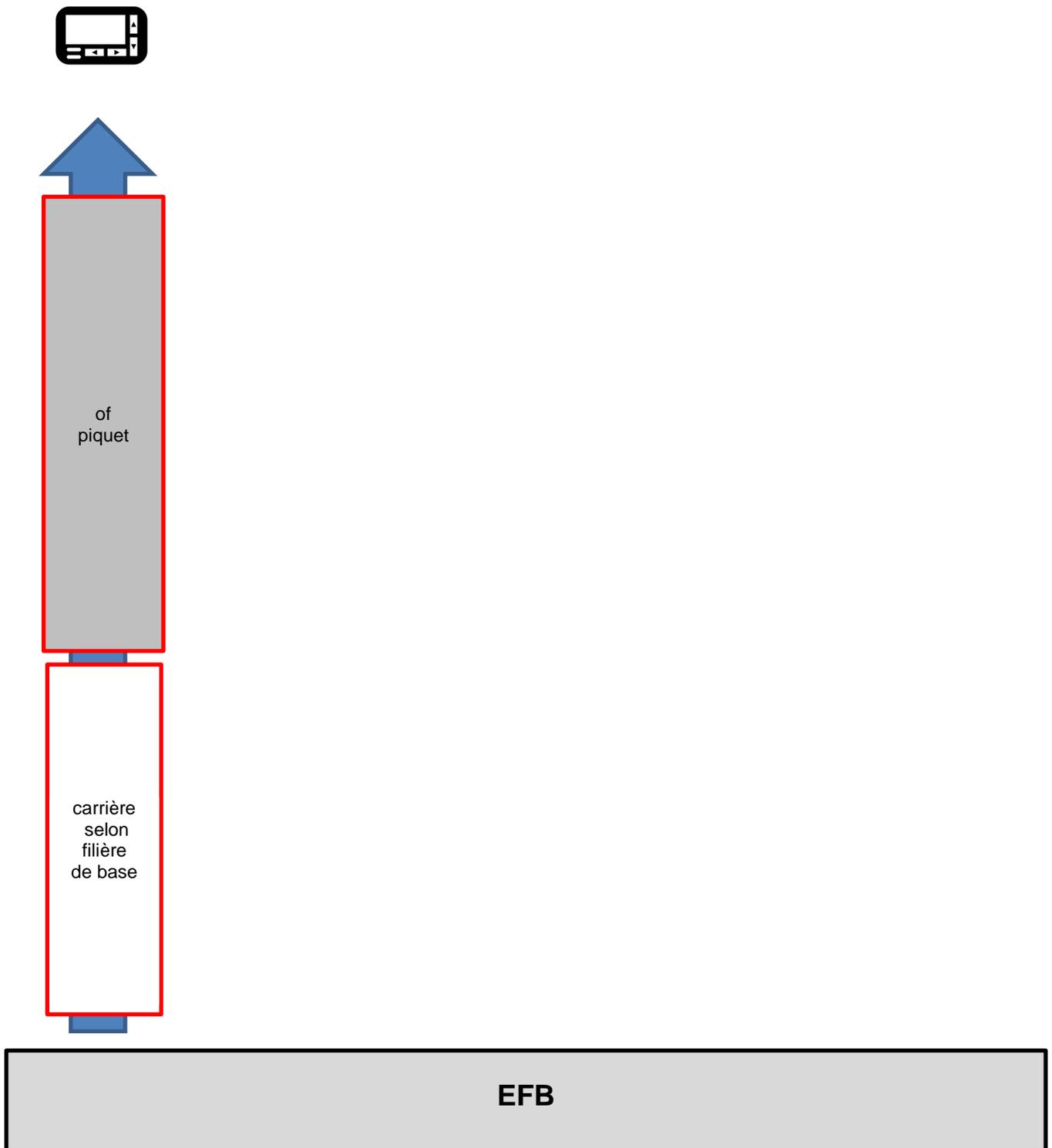


3.5 Spécialisations sans filière de base attribuée 2023

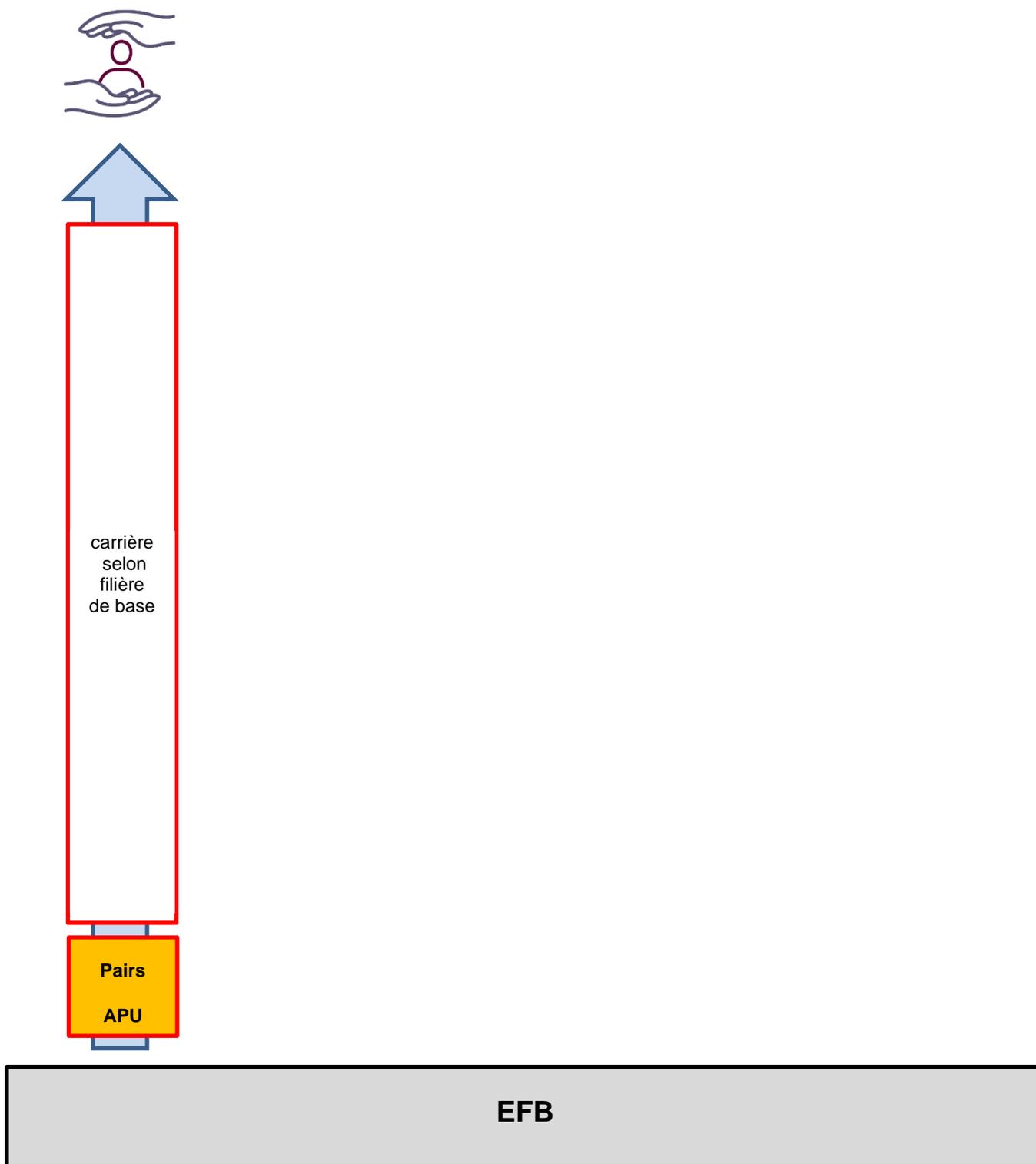




3.6 Formations complémentaires spécifiques pour officiers 2023



3.7 Spécialisations spécifiques du détachement cantonal 2023



4 Catalogue des cours 2023

4.1 Explications

Chaque type de cours a un code générique qui l'identifie. La couleur de la case "code" le lie à une filière particulière. Le nom du cours en spécifie la dénomination exacte.

Les symboles dans la case "organisateur" identifient le service responsable du cours.

Code du cours	Nom du cours	Organisateur
	Contenu : <ul style="list-style-type: none"> Matières traitées (thèmes) 	
	Public cible : <ul style="list-style-type: none"> Positionne le cours au sein des filières Donne les prérequis 	
	Durée : <ul style="list-style-type: none"> Durée du cours en nombre de jours Les horaires du cours seront transmis sur l'ordre de marche.	
	Lieu : <ul style="list-style-type: none"> Lieu de l'entrée en service et de licenciement Lieu du cours 	
	Formateurs : <ul style="list-style-type: none"> Formateurs de la protection civile vaudoise Formateurs de l'OFPP Formateurs du SSCM Formateurs externes 	
	Objectifs didactiques : <ul style="list-style-type: none"> Buts à atteindre à la fin du cours 	
	Exigences : <ul style="list-style-type: none"> Objectifs faisant l'objet de test 	
	Certification : <ul style="list-style-type: none"> Obtention d'une reconnaissance, d'une fonction ou d'un grade 	
	Dates (code des sessions) : Chaque cours est encodé par le code générique et un numéro qui l'identifie dans le temps.	

4.2 Soldats

4.2.1 AIC

EFB EM	Ecole de formation de base pour l'aide à la conduite	
	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la situation • Renseignement • Télématique 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Conscrit recruté comme préposé aide à la conduite 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 12 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • explique le fonctionnement de la Protection civile vaudoise • applique les techniques et directives liées à sa fonction 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Test IG • Test IS 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de préposé aide à la conduite, grade de soldat. 	
 pour info	<p>23-VD-EFB 1-EM : du 23 janvier au 3 février 2023</p> <p>23-VD-EFB 2-EM : du 13 mars au 24 mars 2023</p> <p>23-VD-EFB 3-EM : du 3 juillet au 14 juillet 2023</p> <p>23-VD-EFB 4-EM : du 14 août au 25 août 2023</p>	

4.2.2 Cuisine

EFB Cu	Ecole de formation de base pour cuisinier	
---------------	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> Hygiène alimentaire Technique de cuisine
	<ul style="list-style-type: none"> Conscrit recruté comme cuisinier
	<ul style="list-style-type: none"> 12 jours
	<ul style="list-style-type: none"> Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> explique le fonctionnement de la Protection civile vaudoise applique les techniques et directives liées à sa fonction
	<ul style="list-style-type: none"> Test IG Test IS
	<ul style="list-style-type: none"> Fonction de cuisinier, grade de soldat.
 pour info	<p>23-VD-EFB 1-Cu : du 23 janvier au 3 février 2023</p> <p>23-VD-EFB 5-Cu : du 25 septembre au 6 octobre 2023</p>



4.2.3 Reconversion dans la cuisine

R Cu	Cours de reconversion dans la cuisine	
	<ul style="list-style-type: none"> • Règles d'hygiène alimentaire • Prescriptions de sécurité en cuisine • Techniques de travail en cuisine • Techniques de cuisson 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Astreint expérimenté désirant changer de filière pour aller dans la logistique 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assiste l'équipe de cuisine dans la confection des repas • gère de manière autonome la fabrication de pauses ou de lunchs 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de travail et la maîtrise des règles d'hygiène seront évaluées 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction d'aide de cuisine 	
	<p>23-VD-R Cu 1 : du 30 janvier au 3 février 2023</p> <p>23-VD-R Cu 2 : du 2 octobre au 6 octobre 2023</p>	

Attention, selon la législation fédérale, ce cours est ouvert uniquement aux astreints n'ayant pas atteint l'âge de 30 ans. L'APG est identique à celui d'une EFB

4.2.4 Matériel

EFB Ma	Ecole de formation de base pour préposé matériel	
---------------	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Logistique • Entretien
	<ul style="list-style-type: none"> • Conscrit recruté comme préposé au matériel
	<ul style="list-style-type: none"> • 12 jours
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • explique le fonctionnement de la Protection civile vaudoise • applique les techniques et directives liées à sa fonction
	<ul style="list-style-type: none"> • Test IG • Test IS
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de préposé matériel, grade de soldat.
 pour info	<p>23-VD-EFB 2-Ma : du 13 mars au 24 mars 2023</p> <p>23-VD-EFB 5-Ma : du 25 septembre au 6 octobre 2023</p>

4.2.5 Reconversion dans le matériel

R Ma	Cours de reconversion dans le matériel	
-------------	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Processus logistique • Entretien du matériel de protection civile
	<ul style="list-style-type: none"> • Astreint expérimenté désirant changer de filière pour aller dans la logistique • Métier de la mécanique et/ou astreint de l'appui
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • contrôle le matériel selon les directives en vigueur • détecte et reconnaît les pannes • entretient le matériel selon les directives du fabricant
	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de préposé au matériel
	<p>23-VD-R Ma 1 : du 20 mars au 24 mars 2023</p> <p>23-VD-R Ma 2 : du 2 octobre au 6 octobre 2023</p>

Attention, selon la législation fédérale, ce cours est ouvert uniquement aux astreints n'ayant pas atteint l'âge de 30 ans. L'APG est identique à celui d'une EFB

4.2.6 Infrastructure

EFB Co	Ecole de formation de base pour préposé infrastructure	
---------------	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Technique des constructions • Entretien 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Conscrit recruté comme préposé infrastructure 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 12 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • explique le fonctionnement de la Protection civile vaudoise • applique les techniques et directives liées à sa fonction 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Test IG • Test IS 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de préposé infrastructure, grade de soldat. 	
 pour info	<p>23-VD-EFB 3-Co : du 3 juillet au 14 juillet 2023</p> <p>23-VD-EFB 4-Co : du 14 août au 25 août 2023</p>	

4.2.7 Reconversion dans les infrastructures

R Co	Cours de reconversion dans les infrastructures	
-------------	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> Ouvrages protégés
	<ul style="list-style-type: none"> Astreint expérimenté désirant changer de filière pour aller dans la logistique Métier du bâtiment
	<ul style="list-style-type: none"> 5 jours
	<ul style="list-style-type: none"> Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> met en fonction une construction de protection civile contrôle et entretient une construction
	<ul style="list-style-type: none"> Aucune
	<ul style="list-style-type: none"> Fonction de préposé aux infrastructures
	<p>23-VD-R Co 1 : du 10 juillet au 14 juillet 2023</p> <p>23-VD-R Co 2 : du 21 août au 25 août 2023</p>

Attention, selon la législation fédérale, ce cours est ouvert uniquement aux astreints n'ayant pas atteint l'âge de 30 ans. L'APG est identique à celui d'une EFB

4.2.8 Appui technique

EFB Pi	Ecole de formation de base pour pionnier	
---------------	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation • Stabilisation • Sauvetage
	<ul style="list-style-type: none"> • Conscrit recruté comme pionnier
	<ul style="list-style-type: none"> • 12 jours
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • explique le fonctionnement de la Protection civile vaudoise • applique les techniques et directives liées à sa fonction
	<ul style="list-style-type: none"> • Test IG • Test IS
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de pionnier, grade de soldat.
 pour info	<p>23-VD-EFB 2-Pi : du 13 mars au 24 mars 2023 23-VD-EFB 3-Pi : du 3 juillet au 14 juillet 2023 23-VD-EFB 4-Pi : du 14 août au 25 août 2023 23-VD-EFB 5-Pi : du 25 septembre au 6 octobre 2023</p>



4.2.9 Assistance

EFB As	Ecole de formation de base pour l'assistance	
---------------	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> Assister
	<ul style="list-style-type: none"> Conscrit recruté comme préposé assistance
	<ul style="list-style-type: none"> 12 jours
	<ul style="list-style-type: none"> Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> explique le fonctionnement de la Protection civile vaudoise applique les techniques et directives liées à sa fonction
	<ul style="list-style-type: none"> Test IG Test IS
	<ul style="list-style-type: none"> Fonction de préposé assistance, grade de soldat.
 pour info	<p>23-VD-EFB 1-As : du 23 janvier au 3 février 2023</p> <p>23-VD-EFB 2-As : du 13 mars au 24 mars 2023</p> <p>23-VD-EFB 3-As : du 3 juillet au 14 juillet 2023</p> <p>23-VD-EFB 4-As : du 14 août au 25 août 2023</p> <p>23-VD-EFB 5-As : du 25 septembre au 6 octobre 2023</p>



4.3 Spécialistes

4.3.1 Ordonnance de bureau

CS CPT	Cours complémentaire spécialiste ordonnance de bureau (comptable)	
---------------	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité • Gestion administrative d'un cours de répétition
	<ul style="list-style-type: none"> • Astreint de protection civile ayant au minimum accompli l'EFB • Intérêt pour la comptabilité et le travail de bureau
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise • Chef office de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • utilise le logiciel comptable utilisé dans le canton de Vaud pour la comptabilité • respecte et applique les directives en matière administrative
	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction d'ordonnance de bureau, grade d'appointé.
	<p>23-VD-CS CPT 1 : les 23 et 24 février 2023</p> <p>23-VD-CS CPT 2 : les 15 et 16 mai 2023</p> <p>23-VD-CS CPT 3 : les 23 et 24 novembre 2023</p>

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !

4.3.2 Spécialiste PBC

CS PBC	Cours complémentaire spécialiste de la protection des biens culturels (PBC)	
---------------	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des biens culturels • Protection des biens culturels
	<ul style="list-style-type: none"> • Astreint de protection civile ayant au minimum accompli l'EFB • Intérêt pour la culture et les arts, compétences en photographie
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de protection civile • Intervenants externes • Chefs de groupe PBC en stage pratique
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • explique l'organisation de la PBC au niveau fédéral et cantonal • explique et applique les directives cantonales PBC • utilise tous les documents de travail de référence dans le domaine PBC
	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de spécialiste PBC, grade d'appointé.
	<p>23-VD-CS PBC 1 : du 8 mai au 12 mai 2023</p> <p>23-VD-CS PBC 2 : du 11 septembre au 15 septembre 2023</p>
	<p>Les dates suivront</p>



4.3.3 Spécialiste conducteur

CS CV	Cours complémentaire spécialiste conducteur	
	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite de véhicule • Régulation de la circulation • Conduite avec remorque • Mécanique de base 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Astreint de protection civile ayant au minimum accompli l'EFB • Pas de mention « non-chauffeur médical » au recrutement • Permis de conduire définitif (2 phases) de la catégorie B au minimum 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise • Centre de formation TCS • Chefs de groupe transport en stage pratique 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • explique et applique les directives fédérales en matière de circulation routière • explique et applique les directives de la Protection civile vaudoise en matière d'utilisation de véhicules à moteur • manœuvre en toute sécurité avec une remorque 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de conduite du véhicule sont jugées sur la semaine 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de spécialiste conducteur, grade d'appointé. • Les cadres maintiennent leur fonction et grade • Attestation de cours TCS 	
	<p>23-VD-CS CV 1 : du 8 mai au 12 mai 2023</p> <p>23-VD-CS CV 2 : du 11 septembre au 15 septembre 2023</p>	

Attention, les astreints ayant un permis de conduire de la catégorie C1E, CE ou DE peuvent, sur base volontaire, ne faire que le premier jour du cours (bases légales et régulation de la circulation). Merci de l'indiquer sous remarque dans le formulaire d'inscription.

4.3.4 Spécialiste sécurité

<p>CS SEC</p>	<p>Cours technique spécialiste sécurité</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> • Régulation de la circulation • Tenue de points de contrôle (check point) et poste d'observation • Renforcements de terrain • Recherche de personnes ou d'indices 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Astreint de protection civile ayant au minimum accompli l'EFB 		
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise 		
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • régule la circulation dans un carrefour moyen équipé de feux de signalisation • monte et exploite un point de contrôle adapté à la mission et à l'emplacement • monte et exploite un poste d'observation • renforce le terrain selon les directives de la police • effectue une battue selon les directives de la police 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de spécialiste sécurité, grade d'appointé. • Les cadres maintiennent leur fonction et grade 		
	<p>23-VD-CS SEC 1 : les 1^{er} et 2 mai 2023</p> <p>23-VD-CS SEC 1 : les 21 et 22 septembre 2023</p>		

4.3.5 Spécialiste antichute

CS ACH	Cours complémentaire spécialiste antichute	
	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité au travail 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Astreint formé au niveau 1 (utilisateur) antichute • Bonne condition physique • Intérêt pour le travail en hauteur (attention au vertige) et pour la sécurité antichute • Compétences pour donner une formation 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise • Spécialistes antichute en cours de perfectionnement 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • reconnaît le danger de chute sur une place de travail • installe en équipe le dispositif de sécurité adéquat • informe et surveille les équipes engagées sur une place équipée d'un dispositif antichute • forme ses camarades pour le cours de base (utilisateur N1) • sauve une personne retenue par un dispositif antichute 	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Test d'entrée sur les compétences de base d'utilisateur antichute (N1) • Montage d'un dispositif antichute adapté à une situation • Leçon de formation pour un N1 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de spécialiste antichute, grade d'appointé. • Les cadres maintiennent leur fonction et grade 	
	<p>23-VD-CS ACH 1 : du 24 avril au 28 avril 2023 23-VD-CS ACH 2 : du 4 septembre au 8 septembre 2023</p>	



GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons, à l'exception des cantons ayant pris le concept antichute vaudois.

CP ACH	Cours de perfectionnement pour spécialiste antichute	
---------------	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> Techniques ACH Formation des N1
	<ul style="list-style-type: none"> Spécialiste antichute
	<ul style="list-style-type: none"> 2 jours <p>Ce cours s'effectue durant une EFB, un cours spécialiste (CS) ou de manière spécifique.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain
	<ul style="list-style-type: none"> Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> approfondi les techniques de travail de l'antichute instruit des astreints N1 aux différentes techniques
	<ul style="list-style-type: none"> Aucune
	<ul style="list-style-type: none"> Ce cours est obligatoire tous les 3 ans pour tout spécialiste antichute. La spécialisation est retirée après l'échéance en cas de non-participation.

	<p>23-VD-CP ACH 1 : les 31 janvier et 1^{er} février 2023 (EFB)</p> <p>23-VD-CP ACH 2 : les 21 et 22 mars 2023 (EFB)</p> <p>23-VD-CP ACH 3 : les 26 et 27 avril 2023 (CS)</p> <p>23-VD-CP ACH 4 : les 15 et 16 mai 2023</p> <p>23-VD-CP ACH 5 : les 11 et 12 juillet 2023 (EFB)</p> <p>23-VD-CP ACH 6 : les 22 et 23 août 2023 (EFB)</p> <p>23-VD-CP ACH 7 : les 6 et 7 septembre 2023 (CS)</p> <p>23-VD-CP ACH 8 : les 3 et 4 octobre 2023 (EFB)</p>
---	---

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !

Les entrainements des spécialistes antichute se font dans les régions.

4.3.6 Spécialiste cordiste

NOUVEAU



CS CORD

Cours complémentaire spécialiste cordiste

	<ul style="list-style-type: none"> Travaux techniques nécessitant un accès sur corde
	<ul style="list-style-type: none"> Spécialiste antichute (N2) Très bonne condition physique Intérêt pour le travail en hauteur
	<ul style="list-style-type: none"> 2 x 5 jours (+ 1 jour de sélection)
	<ul style="list-style-type: none"> Centre de formation externe Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain
	<ul style="list-style-type: none"> Instructeur de la Protection civile vaudoise Formateur cordiste d'une entreprise externe
	<p>Chaque participant :</p> <p>C1 : citer la législation en vigueur pour les travaux avec accès sur corde, utiliser les EPI du cordiste afin d'effectuer une progression sur corde dans tous les cas de figure, une progression horizontale avec système Aid-climb et de secourir un camarade en difficulté à la descente</p> <p>C2 : effectuer tous type de travaux de sécurisation dans la verticalité à l'aide du matériel protection civile</p>
	<p>C1 : examen des compétences IRATA 1 par un expert international</p> <p>C2 : évaluation par un instructeur de la Protection civile vaudoise</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Fonction de spécialiste cordiste (N3) Certificat de cordiste IRATA 1
	<p>23-VD CS CORD : le 31 août 2023</p>
	<p>23-VD-CS CORD C1 : du 16 octobre au 20 octobre 2023</p> <p>23-VD-CS CORD C2 : en 2024</p>



Attention, l'inscription est uniquement faite pour la journée de sélection. Le bureau des cours inscrira ensuite les astreints retenus pour la formation. Places restreintes.

IRATA : industrial rope access trade association (<https://irata.org/fr/>)

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !

NOUVEAU

E CORD	Entrainement pour spécialiste cordiste	
---------------	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> Techniques cordiste
	<ul style="list-style-type: none"> Spécialiste cordiste dès le C1 obtenu
	<ul style="list-style-type: none"> 10 demi-journées (de 16h00 à 20h00) (5 jours soldé/APG)
	<ul style="list-style-type: none"> Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain
	<ul style="list-style-type: none"> Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Entraîne et approfondi les techniques d'accès et de travail sur corde
	<ul style="list-style-type: none"> Aucune
	<ul style="list-style-type: none"> 10 entrainements sont obligatoires sur l'année pour maintenir la fonction
	<p>23-VD-E CORD 1 : le 22 novembre 2023 23-VD-E CORD 2 : le 6 décembre 2023 23-VD-E CORD 3 : le 20 décembre 2023</p>

Attention, les spécialistes cordistes sont automatiquement inscrits au cours AA-VD-E CORD. Ils gèrent leur participation de manière individuelle. Une liste de présence est remplie pour l'année. La solde et l'APG sont distribuées en fin d'année.

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !

4.3.7 Spécialiste sauvetage en profondeur



CS SAUV	Cours complémentaire spécialiste du sauvetage en profondeur	
----------------	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Sauvetage technique
	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste cordiste (N3) • Très bonne condition physique • Intérêt pour le travail en hauteur et le sauvetage
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 x 5 jours
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <p>S1 : procède à des sauvetages simples en équipe</p> <p>S2 : procède à des sauvetages en équipe</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des compétences ITRA 2 et 3 par un expert international
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de spécialiste du sauvetage en profondeur (N4) • Certificat de de sauveteur technique ITRA



 Sélection	Sur proposition des instructeurs cantonaux responsables du domaine
---	---

	Dès 2024
---	-----------------

ITRA : international technical rescue association (<https://itra.international/>)

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !

E SAUV	Entrainement pour spécialiste du sauvetage en profondeur	
---------------	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de sauvetage sur corde
	<ul style="list-style-type: none"> Spécialiste du sauvetage en profondeur
	<ul style="list-style-type: none"> 6 jours
	<ul style="list-style-type: none"> Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain
	<ul style="list-style-type: none"> Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Entraîne et approfondi les techniques de sauvetage sur corde
	<ul style="list-style-type: none"> Aucune
	<ul style="list-style-type: none"> 5 entraînements spécifiques sont obligatoires sur l'année. 6 autres entraînements sur corde (E CORD) sont à faire pour maintenir la fonction.
	Dès 2024

Attention, les entraînements se font par équipe aux dates fixées.

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !

4.3.8 Spécialiste bûcheron



CS BU A	Cours complémentaire spécialiste bûcheron	 
---------	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation avancée de la tronçonneuse Travaux de remise en état en forêt Abattage d'un arbre en cas simple (démonstration de cas spéciaux) Ebranchage, façonnage, débitage 	
	<ul style="list-style-type: none"> Pionnier ou préposé au matériel 	
	<ul style="list-style-type: none"> 5 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> Centre de formation forestière, ch de Budron H8, 1052 Le Mont/Lausanne 	
	<ul style="list-style-type: none"> Instructeur de la Protection civile vaudoise Formateur du centre de formation forestier 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> cite et applique les directives en matière de sécurité au travail forestier abat des arbres en cas simples ébranche et débite des arbres mis à terre participe à un chantier en forêt dans son ensemble 	
	<ul style="list-style-type: none"> Abattage d'un arbre 	
	<ul style="list-style-type: none"> Fonction de spécialiste bûcheron A, grade d'appointé. Les cadres maintiennent leur fonction et grade Certificat de cours base du bûcheronnage (A) 	
	<p>23-VD-CS BU A 1 : du 6 mars au 10 mars 2023</p> <p>23-VD-CS BU A 2 : du 24 au 28 avril 2023</p> <p>23-VD-CS BU A 3 : du 9 octobre au 13 octobre 2023</p>	

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !



CS BU B	Cours complémentaire spécialiste bûcheron	 
---------	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Abattage d'un arbre en cas spécial • Ebranchage, façonnage, débitage • Feux de forêt 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste bûcheron (cours A) ayant effectué un CP BU dans l'année 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de formation forestière, ch de Budron H8, 1052 Le Mont/Lausanne 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise • Formateur du centre de formation forestier 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cite et applique les directives en matière de sécurité au travail forestier • abat des arbres en cas spécial • participe à un chantier en forêt dans son ensemble • participe aux travaux forestier en cas de feu de forêt 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Abattage d'un arbre 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de spécialiste bûcheron B • Les cadres maintiennent leur fonction et grade • Certificat de cours bûcheronnage avancé (B) 	
	Dès 2024	

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !

CP BU**Cours de perfectionnement pour spécialiste bûcheron**

	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de bûcheronnage
	<ul style="list-style-type: none"> Spécialiste bûcheron
	<ul style="list-style-type: none"> 1 jour
	<ul style="list-style-type: none"> Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain
	<ul style="list-style-type: none"> Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> revoit et entraîne les techniques de bûcheronnage élabore un concept de sécurité pour des travaux en forêt
	<ul style="list-style-type: none"> Abattage, façonnage et débitage d'un arbre
	<ul style="list-style-type: none"> Aucun
	<p>23-VD-CP BU 1 : le 3 avril 2023 23-VD-CP BU 2 : le 4 avril 2023 23-VD-CP BU 3 : le 2 novembre 2023 23-VD-CP BU 4 : le 3 novembre 2023</p>

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !

4.3.9 Spécialiste en éléments naturels

CS EN	Cours complémentaire spécialiste en éléments naturels (EN)	 
--------------	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Crues • Inondations • Glissements de terrain
	<ul style="list-style-type: none"> • Soldat, spécialiste ou cadre n'ayant pas de restriction physique pour le déplacement de charges
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise • Instructeur de l'ECA
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • engage le module EN • protège, canalise et endigue • surveille et alarme en cas de problématique d'éléments naturels
	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de spécialiste en éléments naturels, grade d'appointé. • Les cadres maintiennent leur fonction et grade
	Dès 2025

4.3.10 Spécialiste sanitaire

CS SAN	Cours complémentaire spécialiste sanitaire	
---------------	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Secours sanitaire
	<ul style="list-style-type: none"> • Soldat ou spécialiste ayant un intérêt pour le domaine du secours sanitaire <ul style="list-style-type: none"> ➢ Pas de restriction physique (brancardage, port du sac sanitaire) ➢ Pas de peur à la vue du sang, de brûlure ou de coupure ➢ Capable de réflexion rapide et précise ➢ Capacité à travailler sous stress
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 x 5 jours + 1 jour de sélection
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain
	<ul style="list-style-type: none"> • Formamed (entreprise spécialisée) • Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • traite les blessures potentielles au sein de sa compagnie • participe à un dispositif sanitaire dans le cadre de ses compétences
	<ul style="list-style-type: none"> • Examens modulaires (éliminatoire)
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de spécialiste sanitaire, grade d'appointé. ★ Les modules de formation EQM proposés sont reconnus pour être sanitaire d'entreprise. La formation est également certifiée IAS 2.



 Sélection	23-VD-CS SAN : le 5 mai 2023
---	-------------------------------------

	23-VD-CS SAN 1 : du 9 au 13 octobre et du 6 au 10 novembre 2023
---	--

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !

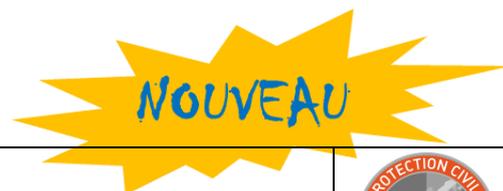
Attention, l'inscription est uniquement faite pour la journée de sélection. Le bureau des cours inscrira ensuite les astreints retenus pour la formation. Le nombre de places est limité.

E SAN	Entrainement des spécialistes sanitaire	
--------------	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Secours sanitaire
	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste sanitaire
	<ul style="list-style-type: none"> • 3 jours
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain
	<ul style="list-style-type: none"> • Formamed (entreprise spécialisée) • Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • revoit les techniques d'engagement sanitaire
	<ul style="list-style-type: none"> • Examens modulaires
	<p>✪ Maintien de la certification EQM et IAS</p>
	<p>23-VD-E SAN 1 : du 31 mai au 2 juin 2023</p> <p>23-VD-E SAN 2 : du 20 septembre au 22 septembre 2023</p>

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !

4.3.11 Spécialiste communication



CS ME	Cours complémentaire spécialiste communication		
	<ul style="list-style-type: none"> • Photographie • Vidéo • Réseaux sociaux 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Astreint de protection civile ayant au minimum accompli l'EFB • Intérêt pour les médias sociaux 		
	<ul style="list-style-type: none"> • 3 jours 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise • Intervenants externes 		
	Chaque participant : <ul style="list-style-type: none"> • prends une photo de manière adéquate • tourne et monte une vidéo • anime un réseau social 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Le participant peut être engagé comme spécialiste communication au sein de son ORPC 		
	23-VD-CS ME 1 : du 10 octobre au 12 octobre 2023		

4.3.12 Spécialiste drone

NOUVEAU

CS DRO	Cours complémentaire spécialiste drone	
	<ul style="list-style-type: none"> • Survol de secteurs d'intervention • Recherche de personnes par drone • Analyse structurelle de bâtiments endommagés 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Astreint de protection civile ayant au minimum accompli l'EFB • Intérêt pour les drones 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 1 + 5 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • effectue des vols de reconnaissance sur un secteur d'intervention • effectue des vols de recherche • effectue des vols en intérieur 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Examen pour l'obtention du permis drone (1^{er} jour isolé). Le cours ne peut être suivi complètement que si l'examen est réussi. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de télépilote de drone (uas.gate.ch) 	
	23-VD-CS DRO 1 : le 29 août et du 30 octobre au 3 novembre 2023	

Attention, le nombre de places est limité.

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !

4.3.13 Spécialiste APU

CS APU	Cours complémentaire pour spécialiste de l'aide psychologique d'urgence	
---------------	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Aide psychologique systématique • Communication • Organisation des pairs lors d'une crise ou d'un engagement
	<ul style="list-style-type: none"> • Membre du détachement cantonal ou futur membre volontaire du dét cant. • Professionnel du domaine de la psychologie voulant intégrer le dét cant.
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 x 3 jours plus examen
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs professionnels certifiés RNAPU
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • démontre que la compréhension et l'acceptation des réactions physiques et psychiques facilitent le traitement d'événements traumatisants • met en œuvre dans son environnement des mesures de prévention des troubles du stress • planifie et applique des mesures de traitement psychosocial individuel • évalue d'un œil critique ses propres aptitudes au traitement psychosocial individuel
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux du participant (exposés, entretiens didactiques, travaux individuels, travaux de groupe) seront évalués
	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste care, fonction de pairs de la Protection civile vaudoise, grade d'appointé. • Les cadres maintiennent leur fonction et grade
	Pas de cours en 2023



GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons sauf convention spéciale !

4.4 Sous-officiers

4.4.1 Chef de groupe AIC

CC GAic	Cours de cadres chef de groupe aide à la conduite	
	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite • Commandement • Intervention • Instruction • Suivi de la situation, télématique, service renseignement 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborateur état-major avec le grade de soldat ou d'appointé • Expérimenté dans son domaine • Leadership, intérêt pour l'instruction, intérêt pour les domaines concernés 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours (+12 jours de stage pratique en EFB en principe l'année suivante) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dirige un groupe • instruit un groupe dans son domaine de compétence • organise son groupe dans l'accomplissement de la mission reçue 	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Test d'entrée sur les compétences de base de la filière • Les leçons données par le participant seront évaluées • Les compétences de conduite du participant seront évaluées 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de sous-officier aide à la conduite, grade de caporal, (le grade et la fonction sont donnés à l'issue du stage pratique) 	
	<p>23-VD-CC GAic 1 : du 20 février au 24 février 2023 23-VD-CC GAic 2 : du 13 novembre au 17 novembre 2023</p>	
 GTIR	<p>Les dates suivront</p>	

4.4.2 Chef de cuisine

CC GCu	Cours de cadres chef de cuisine	
--------	---------------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite • Commandement • Intervention • Instruction • Gestion d'une cuisine et contrôles d'hygiène
	<ul style="list-style-type: none"> • Cuisinier expérimenté avec le grade de soldat ou d'appointé • Leadership, intérêt pour l'instruction, intérêt pour le domaine • Formation professionnelle de cuisinier, boucher, boulanger-pâtissier ou pâtissier-confiseur avec de l'expérience
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours (+12 jours de stage pratique en EFB en principe l'année suivante)
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dirige le personnel de cuisine pour assurer la subsistance de masse • évalue les possibilités d'une cuisine et en organise le travail, touche et restitue une cuisine • adapte la planification des repas en fonction de la situation et des besoins • planifie les achats • applique et fait appliquer les prescriptions en matière de sécurité au travail et d'hygiène
	<p>➤ Test d'entrée sur les compétences de base de la filière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les compétences techniques du participant seront évaluées
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de chef de cuisine, grade de caporal (le grade et la fonction sont donnés à l'issue du stage pratique)
	23-VD-CC GCu 1 : du 27 février au 3 mars 2023
	Les dates suivront

4.4.3 Chef de groupe matériel

CC GMa	Cours de cadres chef de groupe matériel	
---------------	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite • Commandement • Intervention • Instruction • Gestion d'un magasin matériel
	<ul style="list-style-type: none"> • Préposé au matériel avec le grade de soldat ou d'appointé • Leadership, intérêt pour l'instruction, intérêt pour le domaine • Formation professionnelle dans un métier technique (mécanique)
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours (+12 jours de stage pratique en EFB en principe l'année suivante)
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dirige un groupe • instruit un groupe dans son domaine de compétence • organise son groupe dans l'accomplissement de la mission reçue
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Test d'entrée sur les compétences de base de la filière • Les compétences techniques du participant seront évaluées
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de sous-officier matériel, grade de caporal (le grade et la fonction sont donnés à l'issue du stage pratique)
	23-VD-CC GMa 1 : du 30 octobre au 3 novembre 2023
	Les dates suivront

4.4.4 Chef de groupe infrastructure

CC GCo	Cours de cadres chef de groupe infrastructure	
---------------	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite • Commandement • Intervention • Instruction • Exploitation et entretien d'une construction
	<ul style="list-style-type: none"> • Préposé infrastructure avec le grade de soldat ou d'appointé • Leadership, intérêt pour l'instruction, intérêt pour le domaine • Formation professionnelle dans un métier du bâtiment
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours (+12 jours de stage pratique en EFB en principe l'année suivante)
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dirige un groupe • instruit un groupe dans son domaine de compétence • organise son groupe dans l'accomplissement de la mission reçue
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Test d'entrée sur les compétences de base de la filière • Les compétences techniques du participant seront évaluées
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de sous-officier construction, grade de caporal (le grade et la fonction sont donnés à l'issue du stage pratique)
	23-VD-CC GCo 1 : du 24 avril au 28 avril 2023
	Les dates suivront

4.4.5 Chef de groupe transport

	Cours de cadres chef de groupe transport	
	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite • Commandement • Intervention • Instruction • Gestion d'une centrale de transport 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste conducteur avec le grade d'appointé • Leadership, intérêt pour l'instruction, intérêt pour le domaine automobile 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours (+12 jours de stage pratique en EFB en principe l'année suivante) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise 	
	Chaque participant : <ul style="list-style-type: none"> • dirige un groupe • instruit un groupe dans son domaine de compétence • organise son groupe dans l'accomplissement de la mission reçue 	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Test d'entrée sur les compétences de base de la filière • Les leçons données par le participant seront évaluées • Les compétences de conduite du participant seront évaluées 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de sous-officier transport, grade de caporal (le grade et la fonction sont donnés à l'issue du stage pratique) 	
	23-VD-CC GTr 1 : du 5 juin au 9 juin 2023	
	Les dates suivront	

4.4.6 Chef de groupe appui technique

	Cours de cadres chef de groupe appui	
	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite • Commandement • Intervention • Instruction • Gestion d'un secteur d'une place sinistrée 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Pionnier avec le grade de soldat ou d'appointé • Expérimenté dans son domaine • Leadership, intérêt pour l'instruction, intérêt pour le domaine appui 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours (+12 jours de stage pratique en EFB en principe l'année suivante) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de protection civile 	
	Chaque participant : <ul style="list-style-type: none"> • dirige un groupe • instruit un groupe dans son domaine de compétence • organise son groupe dans l'accomplissement de la mission reçue 	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Test d'entrée sur les compétences de base de la filière • Les leçons données par le participant seront évaluées • Les compétences de conduite du participant seront évaluées 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de sous-officier pionnier, grade de caporal (le grade et la fonction sont donnés à l'issue du stage pratique) 	
	23-VD-CC GPI 1 : du 27 février au 3 mars 2023 23-VD-CC GPI 2 : du 12 juin au 16 juin 2023 23-VD-CC GPI 3 : du 4 septembre au 8 septembre 2023	
	Les dates suivront	

4.4.7 Chef de groupe assistance

CC GAs	Cours de cadres chef de groupe assistance	
	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite • Commandement • Intervention • Instruction • Assistance 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Préposé à l'assistance avec le grade de soldat ou d'appointé • Expérimenté dans son domaine • Leadership, intérêt pour l'instruction, intérêt pour le domaine assistance 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours (+12 jours de stage pratique en EFB en principe l'année suivante) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de protection civile 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dirige un groupe • instruit un groupe dans son domaine de compétence • organise son groupe dans l'accomplissement de la mission reçue 	
	<p>➤ Test d'entrée sur les compétences de base de la filière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les leçons données par le participant seront évaluées • Les compétences de conduite du participant seront évaluées 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de sous-officier assistance, grade de caporal (le grade et la fonction sont donnés à l'issue du stage pratique) 	
	<p>23-VD-CC GAs 1 : du 5 juin au 9 juin 2023</p> <p>23-VD-CC GAs 2 : du 16 octobre au 20 octobre 2023</p> <p>23-VD-CC GAs 3 : du 13 novembre au 17 novembre 2023</p>	
	Les dates suivront	

4.4.8 Chef de groupe PBC

CC GPb	Cours de cadres chef de groupe PBC	
---------------	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite • Commandement • Intervention • Instruction • Protection des biens culturels
	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste de la protection des biens culturels avec le grade d'appointé • Leadership, intérêt pour l'instruction, intérêt pour le domaine
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours (+12 jours de stage pratique en EFB en principe l'année suivante)
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dirige un groupe • instruit un groupe dans son domaine de compétence • organise son groupe dans l'accomplissement de la mission reçue
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Test d'entrée sur les compétences de base de la filière • Les leçons données par le participant seront évaluées • Les compétences de conduite du participant seront évaluées
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de sous-officier de la protection des biens culturels, grade de caporal (le grade et la fonction sont donnés à l'issue du stage pratique)
	23-VD-CC GPb 1 : du 12 juin au 16 juin 2023
	Les dates suivront

4.4.9 Remplaçant chef de section

CP Sgt	Cours de perfectionnement pour remplaçant du chef de section	
	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite • Commandement • Intervention • Instruction • Rôle spécifique d'un remplaçant chef de section 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de groupe avec le grade de caporal 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cite et explique les tâches d'un chef de section • cite et explique les tâches d'un remplaçant chef de section • dirige la section lors de certaines phases d'engagement 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de remplaçant chef de section, grade de sergent 	
	<p>23-VD-CP Sgt 1 : les 26 et 27 juin 2023 23-VD-CP Sgt 2 : les 20 et 21 juillet 2023 23-VD-CP Sgt 3 : les 26 et 27 octobre 2023</p>	

4.5 Officiers de l'échelon compagnie

4.5.1 Chef de section

CC Sct	Cours de cadres chef de section (Partie 1 divers domaines)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite • Commandement • Intervention • Instruction 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Remplaçant chef de section avec le grade de sergent • Leadership, intérêt pour l'instruction, intérêt pour le domaine de la protection civile • Personnalité extravertie ayant le sens du contact et de l'organisation 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de formation de Schwarzenburg 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur fédéral OFPP 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dirige une section • organise l'instruction et instruit une section dans son domaine de compétence • organise sa section dans l'accomplissement de la mission reçue 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux du participant (exposés, entretiens didactiques, travaux individuels, travaux de groupe) seront évalués 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Le grade et la fonction sont donnés à l'issue du stage pratique de chef de sct 	
	<p>23-CH-CC Sct 1 : du 13 février au 17 février 2023</p> <p>23-CH-CC Sct 2 : du 1^{er} mai au 5 mai 2023</p> <p>23-CH-CC Sct 3 : du 19 juin au 23 juin 2023</p> <p>23-CH-CC Sct 4 : du 21 août au 25 août 2023</p> <p>23-CH-CC Sct 5 : du 25 septembre au 29 septembre 2023</p> <p>23-CH-CC Sct 6 : du 9 octobre au 13 octobre 2023</p>	

Attention, les participants doivent aussi s'inscrire au CC SAic/SLog/SPI/SAs selon leur filière !

4.5.2 Chef de section AIC

CC SAic	Cours de cadres chef de section AIC (Partie 2)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la situation • Renseignement • Gestion d'une section AIC 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Remplaçant chef de section AIC avec le grade de sergent ayant accompli le CC Sct • Leadership, intérêt pour l'instruction, intérêt pour le domaine de la protection civile • Personnalité extravertie ayant le sens du contact et de l'organisation 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours (+12 jours de stage pratique en EFB en principe l'année suivante) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dirige une section AIC • organise sa section dans l'accomplissement de la mission reçue 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux du participant (exposés, entretiens didactiques, travaux individuels, travaux de groupe) seront évalués • Un stage pratique dans une EFB doit être suivi au plus tard dans l'année qui suit le cours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction d'officier AIC de la protection civile vaudoise, grade de lieutenant (le grade et la fonction sont donnés à l'issue du stage pratique) 	
	23-VD-CC SAic 1 : les 23 et 24 novembre 2023	

4.5.3 Chef de section logistique

CC SLog	Cours de cadres chef de section logistique (Partie 2)	
----------------	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Processus logistique • Gestion d'une section logistique
	<ul style="list-style-type: none"> • Remplaçant chef de section log avec le grade de sergent ayant accompli le CC Sct • Leadership, intérêt pour l'instruction, intérêt pour le domaine de la protection civile • Personnalité extravertie ayant le sens du contact et de l'organisation
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours (+12 jours de stage pratique en EFB en principe l'année suivante)
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dirige une section logistique • organise sa section dans l'accomplissement de la mission reçue
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux du participant (exposés, entretiens didactiques, travaux individuels, travaux de groupe) seront évalués • Un stage pratique dans une EFB doit être suivi au plus tard dans l'année qui suit le cours
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction d'officier de la logistique de la protection civile vaudoise, grade de lieutenant (le grade et la fonction sont donnés à l'issue du stage pratique)
	23-VD-CC SLog 1 : les 27 et 28 novembre 2023

4.5.4 Chef de section appui technique

CC SPi	Cours de cadres chef de section pionnier (Partie 2)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de zone sinistrée • Lecture de décombres • Gestion d'une section pionnier 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Remplaçant chef de section appui avec le grade de sergent ayant accompli le CC Sct • Leadership, intérêt pour l'instruction, intérêt pour le domaine de la protection civile • Personnalité extravertie ayant le sens du contact et de l'organisation • Chef section pionnier déjà en place (cours de perfectionnement) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours (+12 jours de stage pratique en EFB en principe l'année suivante) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dirige une section pionnier • organise sa section dans l'accomplissement de la mission reçue 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux du participant (exposés, entretiens didactiques, travaux individuels, travaux de groupe) seront évalués • Un stage pratique dans une EFB doit être suivi au plus tard dans l'année qui suit le cours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction d'officier appui de la protection civile vaudoise, grade de lieutenant (le grade et la fonction sont donnés à l'issue du stage pratique) 	
	23-VD-CC (ou CP) SPi 1 : les 21 et 22 septembre 2023	

4.5.5 Chef de section assistance

CC SAs	Cours de cadres chef de section assistance (Partie 2)	
---------------	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des impliqués valides • Gestion d'une évacuation • Gestion d'une section assistance
	<ul style="list-style-type: none"> • Remplaçant chef de section assist avec le grade de sergent ayant accompli le CC Sct • Leadership, intérêt pour l'instruction, intérêt pour le domaine de la protection civile • Personnalité extravertie ayant le sens du contact et de l'organisation
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours (+12 jours de stage pratique en EFB en principe l'année suivante)
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dirige une section • organise sa section dans l'accomplissement de la mission reçue
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux du participant (exposés, entretiens didactiques, travaux individuels, travaux de groupe) seront évalués • Un stage pratique dans une EFB doit être suivi au plus tard dans l'année qui suit le cours
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction d'officier assistance de la protection civile vaudoise, grade de lieutenant (le grade et la fonction sont donnés à l'issue du stage pratique)
	23-VD-CC SAs 1 : les 23 et 24 novembre 2023

4.5.6 Remplaçant commandant de compagnie

CP Plt	Cours de perfectionnement pour remplaçant du commandant de compagnie	
	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite et méthodologie à l'échelon de la compagnie • Éléments dimensionnels d'une intervention • Rôle spécifique d'un remplaçant commandant de compagnie 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de section avec le grade de lieutenant 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cite et explique les tâches d'un commandant de compagnie • cite et explique les tâches d'un remplaçant commandant de compagnie • dirige la compagnie lors de certaines phases d'engagement 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de remplaçant commandant de compagnie, grade de premier-lieutenant 	
	<p>23-VD-CP Plt 1 : les 30 et 31 mars 2023 23-VD-CP Plt 2 : les 19 et 20 juin 2023 23-VD-CP Plt 3 : les 20 et 21 novembre 2023</p>	

4.5.7 Commandant de compagnie

CC Cp	Cours de cadres commandant de compagnie (Partie 1)	
--------------	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Technique de commandement • Conduite d'intervention en cas de catastrophe et de situations d'urgence • Tâches administratives • Méthodologie de l'instruction
	<ul style="list-style-type: none"> • Remplaçant cdt cp de la protection civile • Leadership, intérêt pour le domaine de la protection civile • Personnalité extravertie ayant le sens du contact et de l'organisation
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de formation de Schwarzenburg
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur fédéral de protection civile
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assure l'organisation et la conduite d'une compagnie PCi à l'instruction (CR) et en intervention
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux du participant (exposés, entretiens didactiques, travaux individuels, travaux de groupe) seront évalués
	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune, les participants doivent encore effectuer le CP Cp ainsi que le stage pratique
	<p>23-CH-CC Cp 1 : du 6 mars au 10 mars 2023 23-CH-CC Cp 2 : du 22 mai au 26 mai 2023 23-CH-CC Cp 3 : du 11 septembre au 15 septembre 2023</p>

Attention, les participants doivent aussi s'inscrire au CP Cp !

CP Cp	Cours préparatoire commandant de compagnie (Partie 2)	
--------------	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Préparatifs pour le stage pratique
	<ul style="list-style-type: none"> • Futur commandant cp ou suppléant ayant effectué le CC Cp
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours (+12 jours de stage pratique en EFB en 2023)
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion ou autre endroit dans le canton
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur de la Protection civile vaudoise
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assure l'organisation, l'instruction et la conduite d'une compagnie PCi à l'instruction (CR)
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux du participant (exposés, entretiens didactiques, travaux individuels, travaux de groupe) seront évalués • Un stage pratique dans une EFB doit être suivi au plus tard dans l'année qui suit le cours
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de commandant de compagnie, grade de capitaine (le grade et la fonction sont donnés à l'issue du stage pratique)
	23-VD-CP Cp 1 : les 4 et 5 décembre 2023

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !

4.6 Officiers des état-majors de bataillon

4.6.1 Officier d'état-major

CP EM	Cours de perfectionnement pour officier d'état-major (EM)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Base de la technique de travail en état-major 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de section avec le grade de lieutenant • Officier prévu pour intégrer un état-major 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 3 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Cdt de la protection civile vaudoise • EM de la protection civile vaudoise 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • explique et applique les techniques de travail en EM 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction d'officier dans un état-major, grade de premier-lieutenant 	
	<p>23-VD-CP EM 1 : du 31 mai au 2 juin 2023</p> <p>23-VD-CP EM 2 : du 29 novembre au 1^{er} décembre 2023</p>	

4.6.2 Officier communication

CP ME	Cours de perfectionnement de base rapports avec les médias	
	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité et caractéristiques du paysage médiatique suisse • Bases de la collaboration avec les médias • Préparation et organisation d'exposés et d'interviews • Préparation et organisation d'une conférence de presse 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Commandant de bataillon ou remplaçant • Chef information dans un état-major ayant effectué le CS ME et le CP EM • Officier d'un état-major ayant effectué le CS ME et le CP EM 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenants externes 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • explique la diversité du paysage médiatique suisse (presse écrite, télévision, radio, réseaux sociaux) • explique les besoins des médias et leurs méthodes de travail • rédige un communiqué de presse • s'exprime au micro et face caméra de façon sûre et appropriée 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Le participant peut être engagé comme officier de communication au sein de son ORPC 	
	Aucun cours en 2023	

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !

4.6.3 Chef AIC

CC CAic	Cours de cadres chef AIC	
	<ul style="list-style-type: none"> • Bases techniques et juridiques • Systèmes télématiques étendus • Travail d'état-major (concept télématique) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Futur chef AIC • Officier aide à la conduite expérimenté • CP EM effectué 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de formation de Schwarzenburg 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur fédéral de protection civile 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conseille un chef des domaines de base 2/6 • planifie et établit un concept télématique et ordonne sa mise en œuvre • garantit en tout temps les liaisons entre l'EM et la troupe 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux du participant (exposés, entretiens didactiques, travaux individuels, travaux de groupe) seront évalués 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de chef aide à la conduite dans un état-major. 	
	23-CH-CC CAic 1 : du 20 février au 24 février 2023	

4.6.4 Chef logistique

CC CLog	Cours de cadres chef logistique	
	<ul style="list-style-type: none"> • Bases de la logistique • Etudes de cas • Travail d'état-major (concept logistique) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Futur chef logistique • Officier logistique expérimenté • CP EM effectué 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de formation de Schwarzenburg 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur fédéral de protection civile 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conseille un chef du domaine de base 4 • dirige et coordonne la logistique au niveau bataillon 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux du participant (exposés, entretiens didactiques, travaux individuels, travaux de groupe) seront évalués 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de chef logistique dans un état-major. 	
	<p>23-CH-CC CLog 1 : du 20 février au 24 février 2023</p>	

4.6.5 Chef appui technique

CC CPi	Cours de cadres chef appui technique	
	<ul style="list-style-type: none"> • Bases du sauvetage • Etudes de cas • Travail d'état-major (concept engagement) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Futur chef service appui technique • Officier pionnier expérimenté • CP EM effectué 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de formation de Schwarzenburg 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur fédéral de protection civile 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conseille un chef des domaines de base 3/5/7 • dirige et coordonne la logistique au niveau bataillon 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux du participant (exposés, entretiens didactiques, travaux individuels, travaux de groupe) seront évalués 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de chef appui dans un état-major. 	
	23-CH-CC CPi 1 : du 20 février au 24 février 2023	

4.6.6 Chef assistance

CC CAs	Cours de cadres chef assistance	
	<ul style="list-style-type: none"> • Bases de l'assistance • Etudes de cas • Travail d'état-major (concept assistance) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Futur chef service assistance • Officier assistance expérimenté • CP EM effectué 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de formation de Schwarzenburg 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur fédéral de protection civile 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conseille un chef des domaines de base 3/5/7 • dirige et coordonne l'assistance au niveau bataillon 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux du participant (exposés, entretiens didactiques, travaux individuels, travaux de groupe) seront évalués 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de chef assistance dans un état-major. 	
	23-CH-CC CAs 1 : du 20 février au 24 février 2023	

4.6.7 Chef PBC

CC CPb	Cours de cadres chef de la protection des biens culturels	
	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des biens culturels • Conduite d'intervention en cas de catastrophe et de situations d'urgence • Travail d'état-major 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Futur chef PBC • Officier de la protection des biens culturels expérimenté • CP EM effectué 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Couvet (Neuchâtel) • Centre de formation de Schwarzenburg 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur fédéral de protection civile 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conseille un chef des domaines de base 3/5/7 • dresse des inventaires et met sur pied la planification d'intervention • applique les mesures planifiées en cas d'urgence 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux du participant (exposés, entretiens didactiques, travaux individuels, travaux de groupe) seront évalués 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de chef PBC dans un état-major vaudois. (Attention le cours fédéral est normalement destiné aux chefs de section) 	
	<p>23-CH-CC CPb 1 : du 18 septembre au 22 septembre 2023</p>	

4.6.9 Commandant de bataillon

CC Bat	Cours de cadres conduite de bataillon	
---------------	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite et commandement d'un bataillon • Travail d'état-major
	<ul style="list-style-type: none"> • Cdt bat • Cdt bat remplaçant
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 x 5 jours
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de formation de Schwarzenburg
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeur fédéral de protection civile
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assure la disponibilité opérationnelle d'un bataillon PCi • dirige un EM de bataillon
	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux du participant (exposés, entretiens didactiques, travaux individuels, travaux de groupe) seront évalués
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de commandant de bataillon ou de remplaçant.

semaine 1

	<p>23-CH-CC Bat1 1 : du 8 mai au 12 mai 2023</p> <p>23-CH-CC Bat1 2 : du 3 juillet au 7 juillet 2023</p> <p>23-CH-CC Bat1 3 : du 6 novembre au 10 novembre 2023</p>
---	--

semaine 2

	<p>23-CH-CC Bat2 1 : du 27 février au 3 mars 2023</p>
---	--

Attention, formation uniquement destinée aux professionnels.

4.7 Autres cours

4.7.1 Officier de piquet

CP OP	Cours de perfectionnement pour officier de piquet (OP)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Directives cantonales pour le service de piquet • Techniques de prise de décision • Montée en puissance lors d'une situation de crise 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Officier de piquet d'une ORPC 	
	<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Chef opération protection civile vaudoise 	
	<p>Chaque participant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cite, explique et applique les directives cantonales pour le service de piquet • déclenche les alarmes en fonction de la situation • gère le personnel de la PCi lors d'une intervention 	
	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité de prise de décision et les techniques de commandement seront évaluées • Un contrôle de sécurité est effectué par la police 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de cours • Le participant peut être engagé comme officier de piquet dans son ORPC 	
	<p>23-VD-CP OP 1 : les 27 et 28 mars 2023</p> <p>23-VD-CP OP 2 : les 9 et 10 novembre 2023</p>	

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons !

4.8 Cours de cadres cantonal

Le cours de cadres cantonal est un cours de perfectionnement (art 35, LPPCi).

<p>CC cant</p>	<p>Cours de cadres cantonal</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport matériel • Rapport des offices • Rapport des constructions • Rapport des officiers PBC • Engagement des drones • Travaux et sauvetage spéciaux avec accès sur corde + autres thématiques selon proposition des ORPC 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels des ORPC • Chefs de domaine ou officier des états-majors des ORPC 	
	<p>Les 23 et 24 mai 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le programme de travail arrivera par courrier séparé 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre cantonal d'instruction, Gollion 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Instructeurs de la Protection civile vaudoise • EM protection civile vaudoise • SSCM • Intervenants externes 	

L'inscription au cours de cadres cantonal s'effectuera à l'aide du formulaire spécifique prévu disponible en ligne ou dans la directive 7.003.23.

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons sauf convention spéciale !